

LES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ AU QUÉBEC : UN PORTRAIT À PARTIR DES DONNÉES DE *L'ENQUÊTE* *CANADIENNE SUR L'INCAPACITÉ* DE 2017

PRÉVALENCE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ

VOLUME 1



LES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ AU QUÉBEC : UN PORTRAIT À PARTIR DES DONNÉES DE *L'ENQUÊTE* *CANADIENNE SUR L'INCAPACITÉ* DE 2017

PRÉVALENCE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ

VOLUME 1

RÉDACTION

Mélanie Deslauriers
Agathe Richard-Dallaire
Marilaine Pinard-Dostie
Analystes-conseils
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

COLLABORATION

Lucie Dugas
Coordonnatrice
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques
Vanessa Marquis
Lucie Sarrazin
Techniciennes en statistiques et aux plans
d'action
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

SUPERVISION

Isabelle Émond
Directrice de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

ÉDITION

Secrétariat général, communications et
affaires juridiques

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marjolaine Héroux
Sheila Lotay

DATE

10 juin 2022

APPROBATION

Daniel Jean
Directeur général

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES
DU QUÉBEC (2022). *Les personnes avec
incapacité au Québec : un portrait à partir
des données de l'Enquête canadienne
sur l'incapacité de 2017 : prévalence et
caractéristiques de l'incapacité : volume 1*,
Drummondville, Secrétariat général,
communications et affaires juridiques,
L'Office, 35 p.

Ce document est disponible en médias
adaptés sur demande.

Dépôt légal – 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-88559-7 (version PDF)
ISBN 978-2-550-88560-3 (version texte électronique)
ISSN 2371-3194 (version PDF)
ISSN 2371-3194 (version texte électronique)

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripteur : 1 800 567-1477
info@ophq.gouv.qc.ca
www.ophq.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Cette publication présente la prévalence et les principales caractéristiques de l'incapacité chez la population québécoise de 15 ans et plus vivant en ménage privé à partir de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2017. Il en ressort particulièrement que :

- En 2017 au Québec, 16,1 % de la population de 15 ans et plus a une incapacité¹, ce qui représente environ 1 053 350 personnes ;
- Le taux d'incapacité augmente avec l'âge. Il passe de 10,5 % chez les 15 à 34 ans à 32,8 % chez les 75 ans et plus ;
- Le taux d'incapacité est significativement plus élevé chez les femmes que chez les hommes (17,8 % c. 14,4 %), et ce, surtout parmi la population de 65 ans et plus où 26,8 % des femmes ont une incapacité comparativement à 22,3 % des hommes ;
- Les incapacités liées à la douleur, à la flexibilité et à la mobilité sont les plus fréquentes en 2017 parmi la population de 15 ans et plus. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir des incapacités liées à la vision, à la mobilité, à la dextérité, à la douleur et à la santé mentale ;
- 6,5 % des personnes âgées de 15 ans et plus ont une incapacité grave ou très grave ;
- La prévalence de l'incapacité est moins élevée chez les personnes de minorités visibles que dans le reste de la population (12,7 % c. 16,6 %) ;
- Deux personnes ayant une incapacité sur trois ont plus d'un type d'incapacité ;
- Près de six personnes sur dix² ayant une incapacité l'ont depuis au moins 10 ans ;
- Les hommes mentionnent davantage que les femmes une cause liée aux conditions de travail comme étant à l'origine de la principale condition médicale causant leur incapacité. À l'inverse, les femmes mentionnent plus fréquemment que les hommes un stress ou un traumatisme ;
- Près de six personnes avec incapacité sur dix ont une incapacité évolutive, c'est-à-dire qui peut se détériorer, s'améliorer ou varier au fil du temps.

1. Les personnes avec incapacité visées par l'ECI de 2017 ont été identifiées non seulement par la présence d'une difficulté ou d'un problème causé par une condition ou un problème de santé à long terme, mais aussi parce qu'elles sont limitées dans leurs activités. Selon l'Office des personnes handicapées du Québec, cette population correspond à la définition de personnes handicapées de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, puisque les personnes qui la composent ont une incapacité significative et persistante et qu'elles rencontrent des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

2. Une part des répondants n'a pas répondu à cette question (non-réponse partielle de 19,2 %).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
INDICATEURS UTILISÉS	2
PRÉVALENCE DE L'INCAPACITÉ AU QUÉBEC EN 2017	4
PRÉVALENCE SELON L'ÂGE	4
PRÉVALENCE SELON LE SEXE	6
PRÉVALENCE SELON LE TYPE D'INCAPACITÉ	7
PRÉVALENCE SELON LA GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ	10
PRÉVALENCE CHEZ LES PERSONNES IMMIGRANTES, DE MINORITÉS VISIBLES ET AUTOCHTONES	12
PRÉVALENCE RÉGIONALE DE L'INCAPACITÉ	12
CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ	14
TYPES D'INCAPACITÉ	14
GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ	18
NOMBRE, DURÉE DES INCAPACITÉS ET ÂGE D'APPARITION DES LIMITATIONS	19
PRINCIPALES CAUSES DE L'INCAPACITÉ	23
DYNAMIQUES DE L'INCAPACITÉ	26
CONCLUSION	29
ANNEXE I	30
ANNEXE II TYPES D'INCAPACITÉ	32
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	34

INTRODUCTION

Cette publication présente la prévalence de l'incapacité dans la population québécoise âgée de 15 ans et plus et vivant en ménage privé selon la région administrative de résidence, le sexe, l'âge, la gravité et le type d'incapacité comme mesuré par l'ECI de 2017 (Institut de la statistique du Québec [ISQ] 2022a, 2022b et 2022c, 2022d, Statistique Canada 2017a). La prévalence de l'incapacité chez les personnes immigrantes, les personnes de minorités visibles et les personnes autochtones est aussi abordée. Les types d'incapacité parmi la population de 15 ans et plus avec incapacité ainsi que d'autres caractéristiques de l'incapacité comme la gravité, le nombre, la durée, les causes et la dynamique de l'incapacité sont ensuite détaillées.

INDICATEURS UTILISÉS

Taux d'incapacité

Proportion des personnes qui ont déclaré l'un ou l'autre des types d'incapacité sur l'ensemble de la population québécoise couverte par l'enquête.

Type d'incapacité

L'ECL permet d'identifier 11 types d'incapacité non mutuellement exclusifs (c'est-à-dire qu'une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité). Les types d'incapacité sont décrits dans un encadré à la fin du document.

Gravité globale de l'incapacité

Un indice global mesurant le degré de gravité des incapacités a été construit en s'appuyant sur les réponses aux questions de l'ECL. Des points ont été accordés en fonction de l'intensité et de la fréquence des limitations d'activités déclarées par les répondants. Un résultat a ensuite été calculé pour chaque type d'incapacité et chaque résultat a été uniformisé afin d'obtenir une valeur comprise entre 0 et 1. La gravité globale de l'incapacité est la moyenne des résultats pour tous les types d'incapacité. Cette échelle comporte quatre niveaux de gravité de l'incapacité : légère, modérée, grave ou très grave.

Nombre d'incapacités

Nombre d'incapacités déclarées chez une même personne déterminé à partir des questions définissant les types d'incapacité.

Durée de l'incapacité

Permet de déterminer depuis combien de temps (en année) la personne a des limitations d'activités. La durée est calculée à partir de l'apparition de la première limitation (à partir de l'âge de la personne et des questions DSQ_Q055, DSQ_Q80, DSQ_Q105, DSQ_Q130, DSQ_Q150, DSQ_Q175, DSQ_Q205, DSQ_Q230, DSQ_Q255, DSQ_Q280 et DSQ_Q305).

Âge d'apparition de l'incapacité

Âge auquel la personne a commencé à avoir des limitations de ses activités en raison des difficultés qu'elle éprouve dû à sa condition. Sont incluses dans le calcul d'un âge moyen d'apparition les personnes ayant mentionné être rarement, parfois, souvent ou toujours limitées par des difficultés (questions DSQ_Q055, DSQ_Q80, DSQ_Q105, DSQ_Q130, DSQ_Q150, DSQ_Q175, DSQ_Q205, DSQ_Q230, DSQ_Q255, DSQ_Q280 et DSQ_Q305).

Cause principale de l'incapacité

Principal problème de santé qui causait le plus de difficulté ou limitant le plus les activités quotidiennes (la catégorisation des problèmes de santé est basée sur la Classification internationale des maladies - 10^e révision - Mise au point par l'Organisation mondiale de la Santé) (à partir de la question MC_Q05).

Origine de la cause principale de l'incapacité

Facteur décrivant le mieux la cause du principal problème de santé. Ces facteurs sont non mutuellement exclusifs (c'est-à-dire qu'une personne peut présenter plus d'un facteur (question MC_Q10)).

Dynamique de l'incapacité

Classement basé sur la présence de périodes ou d'épisodes intermittents de limitations et la progression de l'incapacité au fil du temps (à partir des questions EPD_Q05 et EPD_Q10).

Les quatre catégories sont :

- limitations progressives : personnes qui ont déclaré que leur capacité à réaliser leurs activités se détériorait au cours du temps, peu importe qu'elles connaissent ou ne connaissent pas des périodes d'au moins un mois sans se sentir limitées ;
- limitations récurrentes : personnes qui ont déclaré connaître des périodes d'au moins un mois sans sentir qu'elles sont limitées lorsque vient le temps de réaliser leurs activités et que leur capacité à réaliser ces activités demeurerait environ la même, s'améliorerait ou était variable ;
- limitations fluctuantes : personnes qui ont déclaré ne jamais connaître de périodes d'au moins un mois sans sentir qu'elles sont limitées lorsque vient le temps de réaliser leurs activités, mais qu'elles sont capables de faire plus d'activités lors de certaines périodes, et moins lors d'autres périodes ;
- limitations constantes : personnes qui ont déclaré ne jamais connaître de période d'au moins un mois sans sentir qu'elles sont limitées lorsque vient le temps de réaliser leurs activités et que leur capacité à réaliser ces activités demeure environ la même ou s'améliore (p. ex. : une stabilisation au fil du temps attribuable à une intervention médicale ou un meilleur système de soutien, un rétablissement à la suite d'une maladie ou d'une blessure de longue durée n'entraînant aucune incapacité, etc.).

Personne immigrante

Comprend les personnes immigrantes et les résidents non permanents (à partir des données du Recensement de 2016). Il s'agit de :

- personne immigrante : personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence ;
- résident non permanent : personne originaire d'un autre pays qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui revendique le statut de réfugié, ainsi que les membres de sa famille partageant le même permis et vivant avec elle au Canada.

Personne de minorités visibles

Réfère au fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à une des minorités visibles définies dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche » (Statistique Canada 2017b) (à partir des données du Recensement de 2016).

Personne autochtone

Personne s'identifiant aux peuples autochtones du Canada. Il s'agit d'une personne qui est Premières Nations, Métis ou Inuk, qui est un Indien inscrit ou des traités (aux termes de la *Loi sur les Indiens du Canada*) ou d'une personne membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne (à partir des données du Recensement de 2016).

PRÉVALENCE DE L'INCAPACITÉ AU QUÉBEC EN 2017

Cette section présente la prévalence de l'incapacité parmi la population québécoise de 15 ans et plus selon l'âge, le sexe, le type, la gravité de l'incapacité et la région administrative.

>>> Environ une personne sur six de 15 ans et plus a une incapacité

En 2017, 16,1 % des personnes de 15 ans et plus vivant en ménage privé ont une incapacité. Cette proportion représente environ 1 053 350 personnes (tableau 1)³.

PRÉVALENCE SELON L'ÂGE

>>> Le taux d'incapacité augmente avec l'âge

Le taux d'incapacité augmente avec l'âge, passant de 14,0 % chez les personnes de 15 à 64 ans à 24,7 % chez les 65 ans et plus (tableau 1). En général, la prévalence croît progressivement de 15 à 74 ans et fait un bond chez la population plus âgée : de 10,5 % chez les 15 à 34 ans, elle augmente à 16,1 % chez les 35 à 64 ans, puis à 20,2 % chez les 65 à 74 ans et atteint 32,8 % chez les personnes de 75 ans et plus.

3. En raison de différences méthodologiques importantes, les données de l'ECI de 2017 ne peuvent pas être comparées à celles de l'ECI de 2012. Pour plus d'information sur ce sujet, veuillez consulter le document intitulé L'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012 et 2017 – Pourquoi ces enquêtes ne peuvent-elles être comparées? (Office 2019).

Tableau 1

Taux d'incapacité selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2017

	Pe	%
15 à 64 ans	735 610	14,0
15 à 34 ans	199 460	10,5
15 à 24 ans	95 340	10,4
25 à 34 ans	104 120	10,5
35 à 64 ans	536 160	16,1
35 à 44 ans	138 670	13,3
45 à 54 ans	174 410	15,6
55 à 64 ans	223 070	19,0
65 ans et plus	317 740	24,7
65 à 74 ans	166 430	20,2
75 ans et plus	151 310	32,8
Total	1 053 350	16,1

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

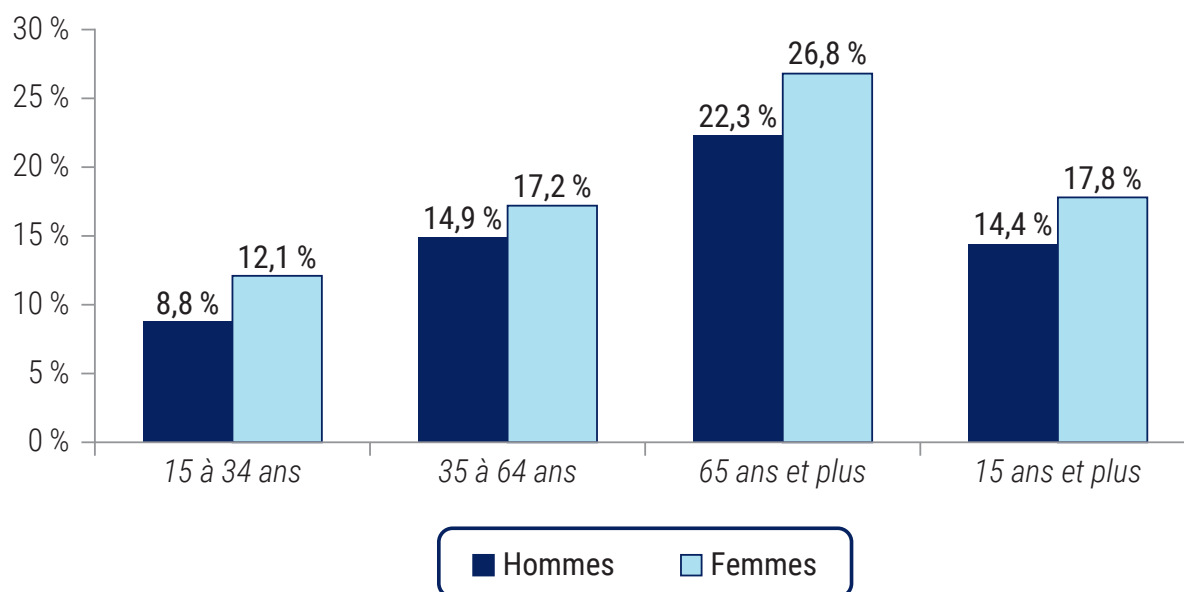
PRÉVALENCE SELON LE SEXE

>>> **Les femmes de 65 ans et plus ont le taux d'incapacité le plus élevé**

Parmi la population de 15 ans et plus, le taux d'incapacité est significativement plus élevé chez les femmes que chez les hommes (17,8 % c. 14,4 %) (figure 1). Cet écart s'observe peu importe l'âge, mais est un peu plus marqué chez les 65 ans et plus. Dans ce groupe d'âge, un peu plus du quart des femmes (26,8 %) ont une incapacité comparativement à un peu plus du cinquième des hommes (22,3 %).

Figure 1

Taux d'incapacité selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2017



Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

PRÉVALENCE SELON LE TYPE D'INCAPACITÉ

>>> **Les incapacités liées à la douleur, à la flexibilité et à la mobilité sont les plus fréquentes**

Au Québec, en 2017, 9,8 % de la population de 15 ans et plus a une incapacité liée à la douleur, soit environ 639 040 personnes (tableau 2). Également, 6,6 % de la population a une incapacité liée à la flexibilité et une proportion similaire (6,4 %) a une incapacité liée à la mobilité. Ces trois types d'incapacité sont les plus fréquents en 2017 parmi la population de 15 ans et plus.

Concernant les incapacités sensorielles, on estime que 3,2 % de la population, soit environ 205 920 personnes, a une incapacité liée à la vision et 2,8 % a une incapacité liée à l'audition (environ 182 830 personnes).

L'ECI permet également d'estimer la prévalence d'autres types d'incapacité. Il en ressort que 4,6 % de la population a une incapacité liée à la santé mentale (p. ex. : trouble de l'anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie), 3,5 % a une incapacité liée à l'apprentissage (p. ex. : dyslexie, hyperactivité, problèmes d'attention), 2,1 % a une incapacité liée à la mémoire et 0,8 % a une incapacité liée au développement (p. ex. : trisomie, autisme, syndrome d'Asperger) (tableau 2).

>>> **Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir certains types d'incapacité**

Cinq types d'incapacité sont significativement plus fréquents chez les femmes que chez les hommes : les incapacités liées à la vision, à la mobilité, à la dextérité, à la douleur et à la santé mentale et à la mémoire (tableau 2). Notons cependant que l'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiquement significatives entre les sexes pour les incapacités liées à l'audition, à la flexibilité, à l'apprentissage, au développement et à la mémoire.

Tableau 2

Taux d'incapacité selon le type d'incapacité¹ et le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2017

	Hommes	Femmes	Ensemble	
	%	%	%	Pe
Vision	2,5	3,8	3,2	205 920
Audition	3,1	2,5	2,8	182 830
Mobilité	5,1	7,7	6,4	418 550
Flexibilité	6,1	7,1	6,6	429 520
Dextérité	2,0	2,9	2,5	160 870
Douleur	7,9	11,6	9,8	639 040
Apprentissage	3,3	3,7	3,5	228 570
Développement	1,0	0,7	0,8	55 280
Santé mentale	3,7	5,4	4,6	298 630
Mémoire	2,0	2,3	2,1	139 170
Indéterminée	0,4 **	0,4 *	0,4 *	25 170 *

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation fournie à titre indicatif seulement.

1 Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

>>> **La prévalence de la plupart des types d'incapacité augmente avec l'âge**

L'ECI montre que la prévalence de la majorité des types d'incapacité augmente avec l'âge, à l'exception des incapacités liées à l'apprentissage, à la santé mentale, au développement⁴ et de nature indéterminée. Pour la plupart des types d'incapacité, cette augmentation est graduelle. À titre d'exemple, la prévalence de l'incapacité liée à la mobilité passe de 1,3 % chez les 15 à 34 ans à 4,6 % chez les 35 à 54 ans, puis 8,9 % chez les 55 à 64 ans, pour atteindre 20,9 % chez les 75 ans et plus (tableau 3). Cet accroissement graduel en fonction de l'âge est également observable pour les incapacités liées à l'audition, à la flexibilité, à la dextérité et à la douleur.

L'ECI révèle donc que la prévalence est plus élevée chez les 65 ans et plus que chez les 15 à 64 ans pour l'incapacité liée à la mobilité (14,8 % c. 4,4 %), la douleur (15,5 % c. 8,4 %), la flexibilité (13,2 % c. 5,0 %), l'audition (7,2 % c. 1,7 %), la dextérité (5,7 % c. 1,7 %), la vision (5,2 % c. 2,6 %) et la mémoire (3,1 % c. 1,9 %) (tableau 3).

4. Pour des raisons de confidentialité, il est impossible d'étudier la prévalence de l'incapacité liée au développement selon l'âge avec cette enquête.

La prévalence de l'incapacité liée à l'apprentissage, pour sa part, touche moins de 5 % de la population, et ce, peu importe l'âge. Globalement, une légère baisse de la prévalence de l'incapacité liée à la santé mentale est observée avec les années, celle-ci passant de 5 % chez les 15 à 64 ans à 3,0 % chez les 65 ans et plus.

Tableau 3

Taux d'incapacité selon le type d'incapacité¹ et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2017

	15 à 34 ans	35 à 54 ans	55 à 64 ans	15 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	65 ans et plus
	%						
Vision	1,8	2,6	4,2	2,6	4,0	7,4	5,2
Audition	0,7 *	1,6	3,8	1,7	4,7	11,6	7,2
Mobilité	1,3	4,6	8,9	4,4	11,3	20,9	14,8
Flexibilité	1,3	5,6	9,7	5,0	9,9	19,1	13,2
Dextérité	0,7 *	1,8	3,1	1,7	4,5	7,8	5,7
Douleur	4,1	9,3	13,9	8,4	12,6	20,6	15,5
Apprentissage	4,5	2,9	3,6	3,6	2,1	4,6	3,0
Développement	–	–	–	–	–	–	–
Santé mentale	4,5	5,6	4,7	5,0	2,9	3,1 *	3,0
Mémoire	1,1	2,3	2,4	1,9	1,7 *	5,4	3,1
Indéterminée	–	–	–	0,4	–	–	0,5 **

– Donnée non disponible.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation fournie à titre indicatif seulement.

1 Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

PRÉVALENCE SELON LA GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ

>>> **6,5 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité grave ou très grave**

En 2017, 6,5 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité grave ou très grave, 3,3 % ont une incapacité modérée et 6,3 % ont une incapacité légère (tableau 4). Si les femmes sont, en proportion, plus nombreuses que les hommes à avoir une incapacité modérée (3,8 % c. 2,7 %) ou grave (3,6 % c. 2,6 %), l'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiquement significatives entre les proportions d'hommes et de femmes qui ont une incapacité légère ou très grave.

Tableau 4

Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2017

	Hommes	Femmes	Ensemble	
	%	%	%	Pe
Légère ou modérée	8,8	10,4	9,6	627 160
Légère	6,1	6,6	6,3	414 090
Modérée	2,7	3,8	3,3	213 070
Grave ou très grave	5,6	7,4	6,5	426 190
Grave	2,6	3,6	3,1	202 840
Très grave	3,1	3,8	3,4	223 350

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a.

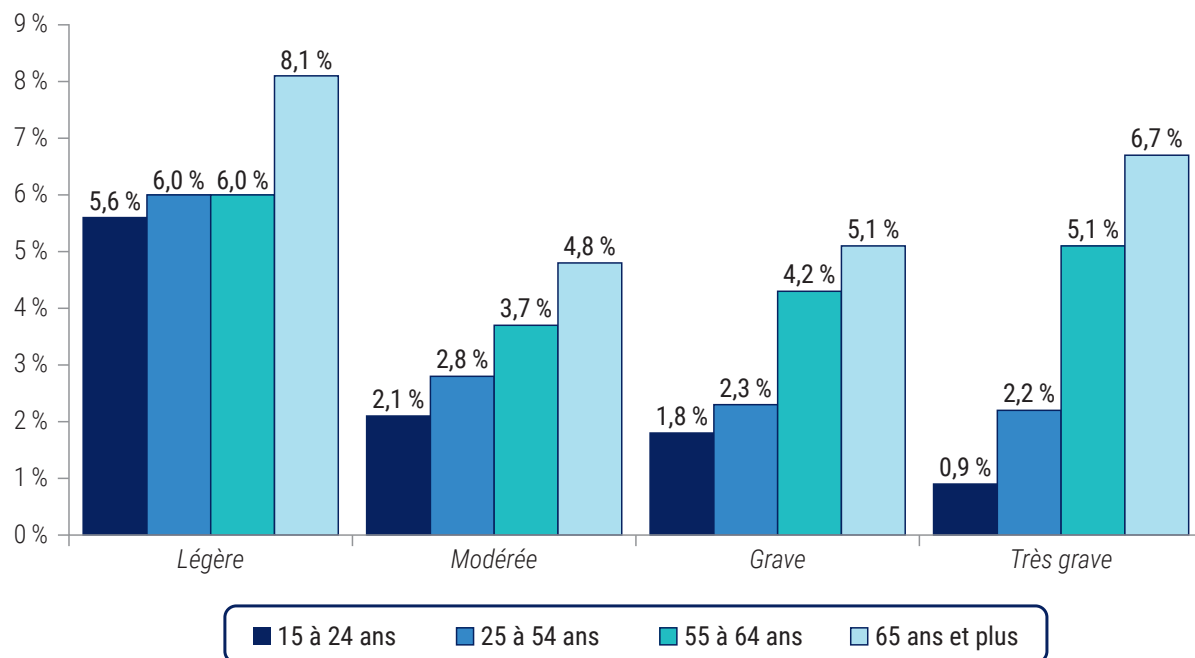
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

De façon générale, la prévalence de l'incapacité est plus élevée chez les 65 ans et plus que chez les 15 à 24 ans ou les 25 à 54 ans, et ce, tant pour l'incapacité légère (8,1 % c. 5,6 % et 6,0 %), modérée (4,8 % c. 2,1 % et 2,8 %), grave (5,1 % c. 1,8 % et 2,3 %) que très grave (6,7 % c. 0,9 % et 2,2 %) (figure 2).

L'enquête révèle toutefois que la prévalence de l'incapacité parmi la population de 65 ans et plus ne se distingue pas significativement de celle observée parmi les 55 à 64 ans, et ce, quel que soit la gravité.

Figure 2

Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2017



Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

PRÉVALENCE CHEZ LES PERSONNES IMMIGRANTES, DE MINORITÉS VISIBLES ET AUTOCHTONES

>>> ***La prévalence de l'incapacité est moins élevée chez les personnes de minorités visibles que chez les autres personnes***

Au Québec, 14,5 % des personnes immigrantes ont une incapacité. Cette proportion est similaire à la prévalence chez les personnes nées au Canada (16,5 %) et correspond à environ 158 410 personnes.

La prévalence de l'incapacité chez les personnes de minorités visibles est, quant à elle, moins élevée que chez les autres personnes. Parmi celles-ci, 12,7 % ont une incapacité (c. 16,6 %), ce qui représente environ 97 770 personnes.

Quant aux personnes autochtones⁵, l'enquête ne permet de détecter de différences statistiques significatives entre la prévalence de l'incapacité chez ces dernières et dans le reste de la population du Québec. En 2017, 21,4 %⁶ des personnes autochtones ont une incapacité (c. 16,1 % des autres personnes). Cela correspond à environ 22 150 personnes (données non présentées).

PRÉVALENCE RÉGIONALE DE L'INCAPACITÉ

>>> ***Près d'une personne sur quatre a une incapacité en Outaouais***

L'ECI permet de fournir des estimations du taux d'incapacité selon les régions administratives. En 2017, ces taux varient de 12,8 % à 23,4 % (tableau 5). Si le taux d'incapacité est plus élevé en Outaouais, que dans l'ensemble du Québec (23,4 % c. 16,1 %), l'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiquement significatives pour les autres régions.

5. La population visée par l'ECI se compose de tous les adultes âgés de 15 ans ou plus vivant en ménage privé et résidant au Canada au moment du Recensement de 2016. Les personnes vivant dans les communautés des Premières Nations et celles vivant dans des logements collectifs sont exclues de cette population.

6. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Tableau 5**Taux d'incapacité selon la région administrative, population de 15 ans et plus, Québec, 2017**

	Pe	%
Bas-Saint-Laurent	31 230	19,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	32 040	15,0
Capitale-Nationale	88 550	14,9
Mauricie	27 480	12,8
Estrie	42 950	16,8
Montréal	259 710	16,7
Outaouais	71 050	23,4 (+)
Abitibi-Témiscamingue	18 280 *	16,7 *
Côte-Nord/Nord-du-Québec ¹	11 810 *	14,0 *
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11 660 *	15,9 *
Chaudière-Appalaches	47 750	14,4
Laval	48 900	15,0
Lanaudière	58 890	14,8
Laurentides	79 020	16,2
Montréal	193 680	15,8
Centre-du-Québec	30 360	15,8
Total	1 053 350	16,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

(+) Signifie que la proportion est significativement supérieure à celle observée pour l'ensemble du Québec.

1 Pour des raisons de confidentialité, les données ont été fusionnées pour les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022d.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ

Cette section décrit les types d'incapacité parmi la population de 15 ans et plus avec incapacité ainsi que certaines de ces caractéristiques telles que la gravité, le nombre, la durée, les causes et la dynamique de l'incapacité.

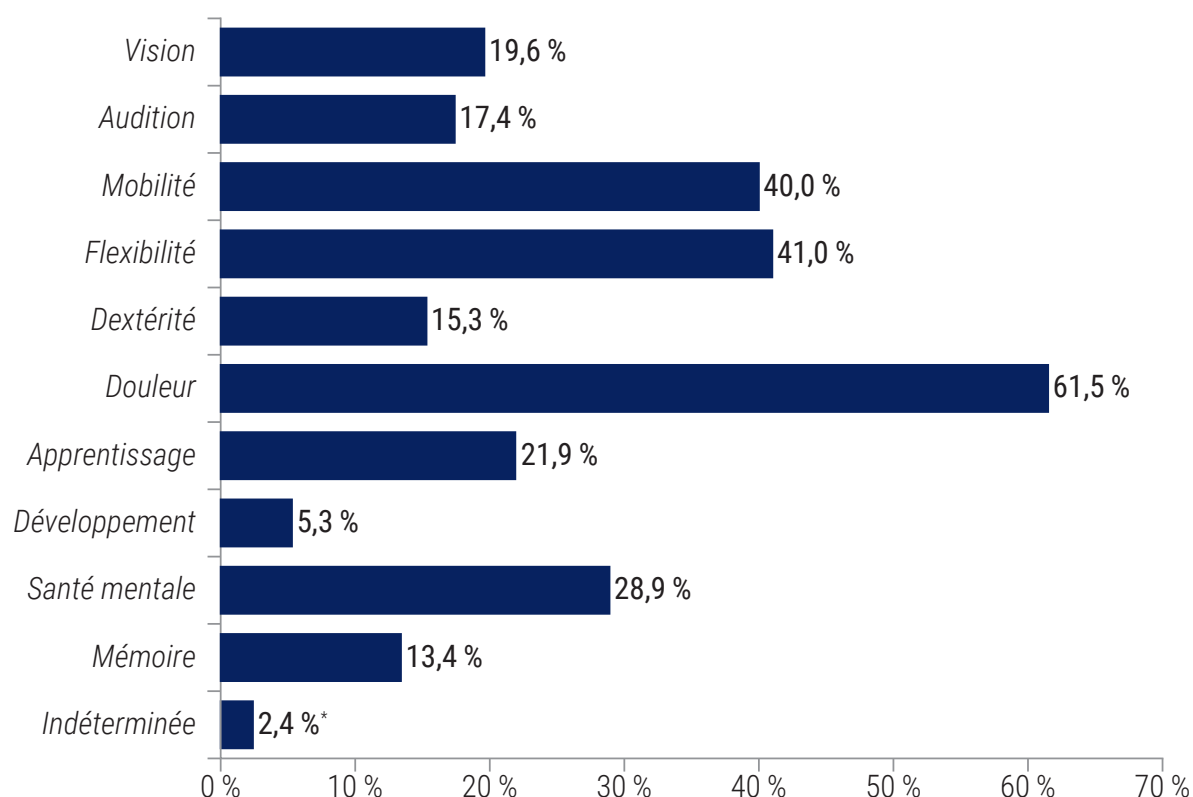
TYPES D'INCAPACITÉ

>>> *L'incapacité liée à la douleur touche plus de trois personnes ayant une incapacité sur cinq.*

Les incapacités liées à la douleur, à la flexibilité et à la mobilité sont les plus fréquentes parmi la population québécoise de 15 ans et plus avec incapacité (figure 3). En effet, parmi cette population, plus de trois personnes sur cinq (62 %) ont une incapacité liée à la douleur et environ deux personnes sur cinq ont une incapacité liée à la flexibilité (41 %) ou une incapacité liée à la mobilité (40 %). De plus, 15 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacité ont une incapacité liée à la dextérité. On observe également que 20 % de la population de 15 ans et plus a une incapacité liée à la vision et 17 %, à l'audition. En ce qui a trait aux incapacités de type non physique, 29 % des personnes ayant une incapacité ont une incapacité liée à la santé mentale, 22 % ont une incapacité liée à l'apprentissage, 13 % ont une incapacité liée à la mémoire et 5 %, une incapacité liée à au développement.

Figure 3

Types d'incapacité¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1 Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

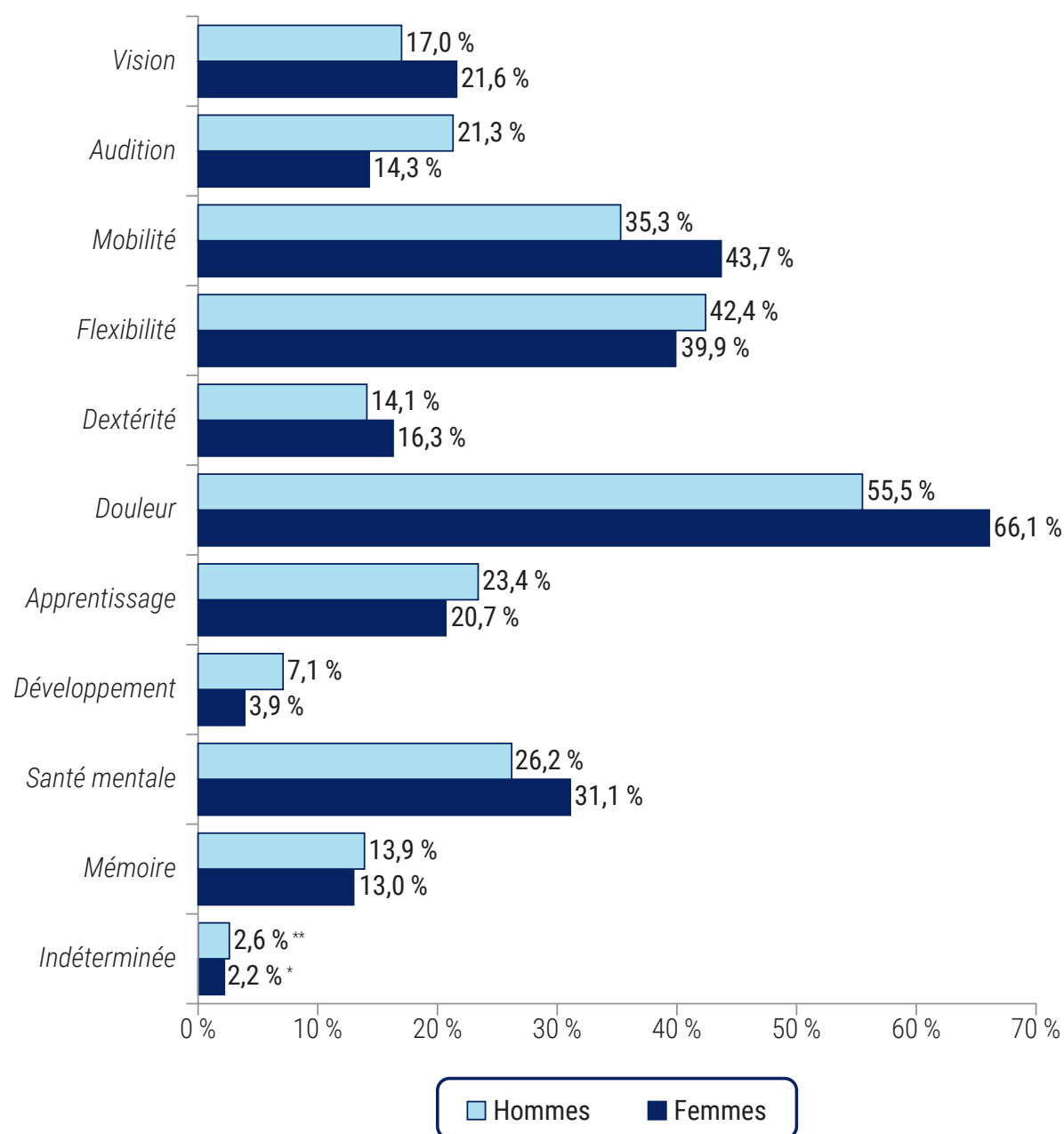
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022b, 2022c.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

Dans la population avec incapacité, les femmes sont plus nombreuses, en proportion, que les hommes à présenter une incapacité liée à la mobilité ou à la douleur (figure 4). Inversement, les hommes ont plus tendance que les femmes à avoir une incapacité liée à l'audition ou au développement. Les hommes et les femmes ne se distinguent cependant pas significativement quant à l'incapacité liée à la vision, à la flexibilité, à la dextérité, à l'apprentissage, à la santé mentale ou à la mémoire.

Figure 4

Types d'incapacité¹ selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation fournie à titre indicatif seulement.

¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022b, 2022c.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

Parmi la population avec incapacité, les personnes âgées de 65 ans et plus sont, toute proportion gardée, plus nombreuses que celles de 15 à 64 ans à avoir une incapacité liée à l'audition, à la mobilité, à la flexibilité ou à la dextérité (tableau 6).

D'autres types d'incapacité sont toutefois présents davantage chez les personnes de 15 à 64 ans que chez les 65 ans et plus. C'est particulièrement le cas de l'incapacité liée à la santé mentale, qui touche 36 % de la population de 15 à 64 ans avec incapacité comparativement à 12 % chez les 65 ans et plus. L'ECI révèle également que les incapacités liées à l'apprentissage sont plus fréquentes chez les 15 à 64 ans que chez les 65 ans et plus (26 % c. 12 %). D'ailleurs, parmi les 15 à 24 ans, plus de la moitié ont une incapacité liée à l'apprentissage (52 %) et près de la moitié (47 %), une incapacité liée à la santé mentale.

Les proportions de personnes de 15 à 64 ans qui ont une incapacité liée à la vision, à la douleur ou à la mémoire sont similaires à celles chez les 65 ans et plus.

Tableau 6

Types d'incapacité¹ selon l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017

	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus
	%				
Vision	19,8	17,0	22,0	18,9	21,3
Audition	4,7	10,2	19,8	12,4	29,1
Mobilité	11,4	27,2	47,3	31,3	60,4
Flexibilité	6,3	33,7	51,3	35,5	53,8
Dextérité	6,8	11,0	16,3	12,0	23,0
Douleur	31,1	60,3	74,3	60,7	63,3
Apprentissage	51,8	24,0	18,9	26,0	12,3
Développement	–	–	–	–	–
Santé mentale	46,9	40,1	25,0	36,3	12,1
Mémoire	11,0	14,9	12,9	13,8	12,5
Indéterminée	–	–	–	2,5 *	2,1 **

– Donnée non disponible.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation fournie à titre indicatif seulement.

1 Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022b, 2022c.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ

>>> **Deux personnes avec incapacité sur cinq ont une incapacité grave ou très grave**

Deux personnes avec incapacité sur cinq (19 %) ont une incapacité grave ou très grave (21 %) (tableau 7). Également, 39 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacité présentent une incapacité légère et 20 %, une incapacité modérée. Cependant, les proportions d'hommes et de femmes sont similaires, et ce, peu importe la gravité de l'incapacité.

Tableau 7

Gravité de l'incapacité selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017

	Hommes	Femmes	Ensemble
	%		
Légère	42,2	37,0	39,3
Modérée	18,9	21,2	20,2
Grave	17,7	20,5	19,3
Très grave	21,1	21,3	21,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022b.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

>>> **Parmi les personnes de 65 ans et plus avec incapacité, un peu plus du quart ont une incapacité très grave**

Les jeunes de 15 à 24 ans avec incapacité ont, en proportion, plus souvent une incapacité légère que les personnes de 65 ans et plus (54 % c. 33 %) (tableau 8). En contrepartie, on observe plus d'incapacités très graves chez ces dernières que chez les 15 à 24 ans (27 % c. 9 %).

D'autre part, la proportion de personnes ayant une incapacité modérée ou grave est similaire peu importe le groupe d'âge.

Tableau 8

Gravité de l'incapacité selon l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017

	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus
	%				
Légère	53,7	45,2	31,7	42,2	32,7
Modérée	20,4	21,1	19,5	20,5	19,6
Grave	17,1	17,2	22,2	18,7	20,5
Très grave	8,8	16,5	26,6	18,6	27,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022b.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

NOMBRE, DURÉE DES INCAPACITÉS ET ÂGE D'APPARITION DES LIMITATIONS

>>> *Les deux tiers des personnes avec incapacité cumulent plus d'un type d'incapacité*

La majorité (67 %) des personnes avec incapacité ont plus d'un type d'incapacité : 23 % en ont deux, 18 % en ont trois et 26 % en ont quatre ou plus (tableau 9). Environ le tiers des personnes n'ont qu'un seul type d'incapacité (33 %). L'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiquement significatives entre les hommes et les femmes pour ce qui est du nombre de types d'incapacité.

Tableau 9

Nombre de types d'incapacité selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017

	Hommes	Femmes	Ensemble
	%		
Un type incapacité	36,1	30,7	33,1
Deux types incapacité	22,6	22,5	22,5
Trois types incapacité	16,1	19,4	18,0
Quatre types incapacité et plus	25,1	27,4	26,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

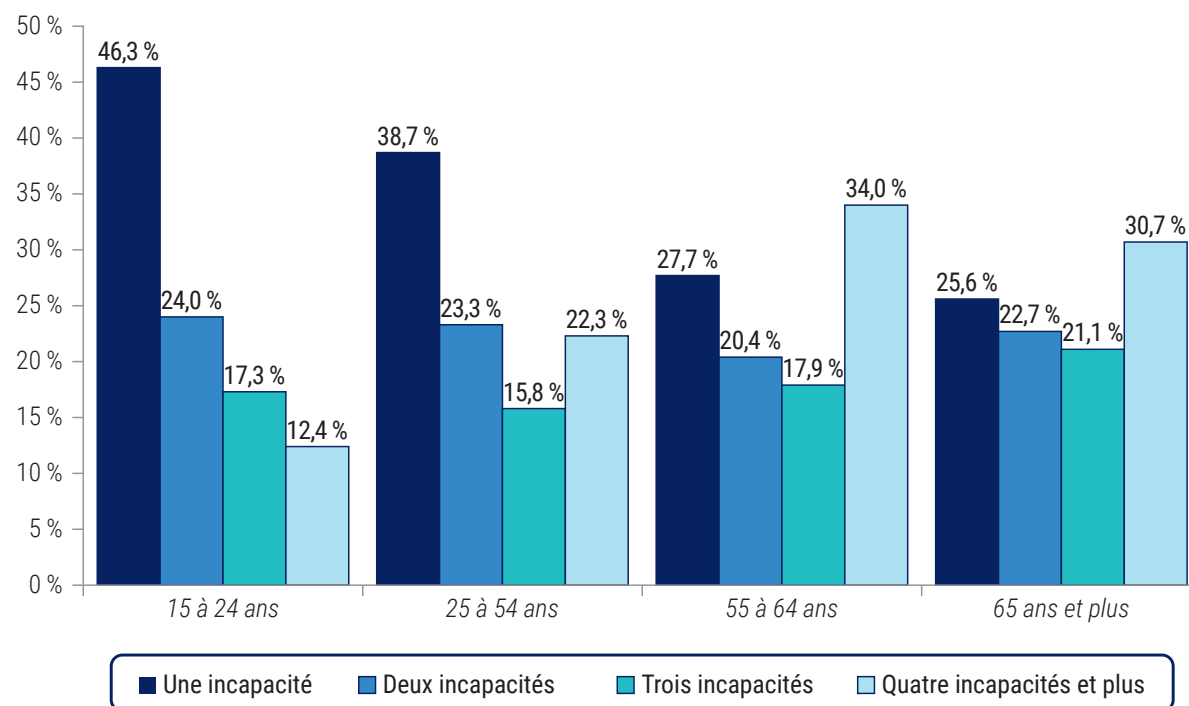
Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022b.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

Le nombre de types d'incapacité tend à fluctuer en fonction de l'âge. Près de la moitié (46 %) des personnes de 15 à 24 ans et environ les deux cinquièmes (39 %) des 25 à 54 ans ont un seul type d'incapacité (figure 5). Ces proportions sont plus élevées que chez les 55 à 64 ans et les 65 ans et plus (respectivement 28 % et 26 %) (figure 5). À l'inverse, les personnes de 55 à 64 ans et celles de 65 ans et plus sont les plus nombreuses, en proportion, à cumuler quatre types d'incapacité et plus (respectivement 34 % et 31 % c. 12 % chez les 15 à 24 ans et 22 % chez les 25 à 54 ans).

Figure 5

Nombre de types d'incapacité selon l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017



Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022b.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

>>> **Près de six personnes sur dix ayant une incapacité l'ont depuis au moins 10 ans**

Parmi la population avec incapacité, environ une personne de 15 ans et plus sur dix (11 %) a une incapacité depuis moins de 3 ans⁷ (tableau 10). Trois personnes sur dix (30 %) ont une incapacité depuis 3 à 9 ans et près de six personnes sur dix (59 %) ont une incapacité depuis 10 ans et plus. L'enquête ne permet pas de détecter de variation entre les hommes et les femmes.

Tableau 10

Durée de l'incapacité¹ selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017

	Hommes	Femmes	Ensemble
	%		
Moins de 3 ans	10,3	12,0	11,3
3 à 9 ans	28,7	31,2	30,1
10 à 19 ans	26,3	27,1	26,8
20 ans et plus	34,7	29,6	31,8
Total	100,0	100,0	100,0

1 Une part des répondants n'a pas répondu à cette question (non-réponse partielle de 19,2 %).

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022b.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

7. Une part des répondants n'a pas répondu à cette question (non-réponse partielle de 19,2 %).

>>> Dans l'ensemble, les personnes avec incapacité commencent à avoir des limitations liées à leur incapacité, en moyenne, dans la quarantaine ou au début de la cinquantaine

Au Québec, en 2017, l'âge moyen auquel les personnes avec incapacité commencent à être limitées dans leurs activités à cause des difficultés qu'elles éprouvent en lien avec leur condition varie selon le type d'incapacité (tableau 11). Les limitations d'activités en lien avec une incapacité liée à l'apprentissage ou à la santé mentale commencent, en moyenne, à 28 ans et à 34 ans respectivement. C'est, en moyenne, dans la quarantaine ou au début de la cinquantaine que les personnes commencent à avoir des limitations d'activités en lien avec une incapacité liée à la mobilité (43 ans), de nature indéterminée (44 ans), à la douleur (47 ans), à l'audition (53 ans), à la flexibilité (53 ans) ou à la dextérité (53 ans).

Tableau 11

Âge moyen d'apparition des limitations selon le type d'incapacité¹, population de 15 ans et plus, Québec, 2017

	Âge moyen
Vision	43
Audition	53
Mobilité	43
Flexibilité	53
Dextérité	53
Douleur	47
Apprentissage	28
Développement	–
Santé mentale	34
Mémoire	43
Indéterminée	44

– Donnée non disponible.

¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022b.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

PRINCIPALES CAUSES DE L'INCAPACITÉ

>>> **Les principales conditions médicales limitant les activités sont les maladies du système ostéo-articulaire et musculaire**

En 2017, 37 % des personnes avec incapacité rapportent que les maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif sont la principale cause de leur incapacité (tableau 12). Les troubles mentaux et du comportement sont également mentionnés fréquemment (19 %) comme principale cause de l'incapacité. Par ailleurs, 12 % des personnes avec incapacité mentionnent, comme principale cause de leur incapacité, les symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et 12 %, les maladies du système nerveux, de l'œil et de ses annexes, de l'oreille et de l'apophyse mastoïde ainsi que celles de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané.

Tableau 12

Principale condition médicale limitant les activités, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017

	%
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	36,5
Troubles mentaux et du comportement	18,9
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques	12,3
Maladies du système nerveux, de l'œil et de ses annexes, de l'oreille et de l'apophyse mastoïde et de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	12,0
Maladies de l'appareil circulatoire	4,1
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques et maladies du sang et des organes	2,9
Maladies de l'appareil respiratoire	2,9
Maladies de l'appareil digestif	2,0 *
Tumeurs	1,4 *
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	0,9 *
Autres	6,2
Total	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022b.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

>>> Les hommes mentionnent davantage que les femmes une cause liée aux conditions de travail comme étant à l'origine de la principale condition médicale causant leur incapacité. À l'inverse, les femmes mentionnent plus fréquemment que les hommes un stress ou un traumatisme

Lorsqu'elles sont questionnées sur les origines de la principale condition médicale causant leur incapacité, environ une personne avec incapacité sur quatre mentionne le vieillissement (25 %) et une sur cinq, une maladie (21 %) ou une blessure ou un accident (20 %) (tableau 13). Les problèmes héréditaires (18 %), le stress ou un traumatisme (17 %) ou une cause liée aux conditions de travail (17 %) seraient à l'origine d'un peu moins du cinquième des principales conditions. Par ailleurs, 11 % de la population mentionne que la condition médicale causant leur incapacité était présente à la naissance. Fait intéressant, les hommes mentionnent davantage que les femmes une cause liée aux conditions de travail (22 % c. 14 %) comme étant à l'origine de leur incapacité. De leur côté, les femmes mentionnent plus fréquemment un stress ou un traumatisme (22 % c. 12 %). L'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiquement significatives selon le sexe pour les autres origines de l'incapacité.

Tableau 13

Origine de l'incapacité¹ selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017

	Hommes	Femmes	Ensemble
	%		
Vieillessement	21,8	26,8	24,6
Maladie	18,7	22,4	20,8
Cause liée aux conditions de travail	21,7	13,6	17,1
Blessure ou accident	23,0	18,0	20,2
Héréditaire	15,6	19,1	17,5
Naissance	12,5	9,8	11,0
Stress ou traumatisme	11,5	21,6	17,2
Mode de vie	3,7 *	2,0 *	2,8 *
Autre cause	4,7 *	5,6	5,2
Indéterminée	18,5	21,7	20,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1 Une personne peut avoir plus d'une origine causant son incapacité.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022b.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

L'origine principale de la condition médicale varie, en général, selon l'âge. Les personnes avec incapacité âgées de 15 à 64 ans sont plus nombreuses, en proportion, que celles de 65 ans et plus à identifier, comme origine de leur principale condition médicale, un problème existant à la naissance (14 % c. 4,1 %⁸), un problème héréditaire (19 % c. 14 %), une cause liée aux conditions de travail (20 % c. 11 %), une blessure ou un accident (23 % c. 14 %) ou le stress ou un traumatisme (21 % c. 8 %). Comme on peut s'y attendre, le vieillissement est identifié comme cause de la principale condition médicale plus fréquemment chez les personnes avec incapacité de 65 ans et plus que chez celles de 15 à 64 ans (50 % c. 13 %). Les proportions de personnes de 15 à 64 ans et de 65 ans et plus ayant identifié la maladie, une cause indéterminée, le mode de vie ou une autre cause comme origine principale de leur principale condition médicale sont similaires.

Parmi les personnes ayant identifié une blessure ou un accident comme origine de leur principale condition médicale, près de deux sur cinq (37 %) mentionnent que cela s'est produit au travail. Il s'agit du type d'accident ou de blessure le plus fréquemment rapporté. Par ailleurs, 18 % de ces personnes indiquent que leur accident ou leur blessure est survenu en voiture, 15 % qu'il s'est produit à la maison, 14 % qu'il est lié à un sport et 16 % qu'il s'agit d'un autre type d'accident ou de blessure que ceux listés dans l'ECI (données non présentées).

8. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

DYNAMIQUES DE L'INCAPACITÉ

>>> *Près de six personnes avec incapacité sur dix ont une incapacité évolutive, c'est-à-dire qui peut se détériorer, s'améliorer ou varier au fil du temps*

Certaines personnes avec incapacité ont des limitations dont la gravité évolue peu ou n'évolue pas du tout au cours du temps et qui sont présentes sans interruption. Elles ont une incapacité constante. D'autres vivent plutôt, au cours du temps, des changements dans la gravité de leurs limitations ou une alternance entre des périodes sans et avec limitations. Ces personnes ont une incapacité évolutive.

En 2017, 41 % des personnes avec incapacité ont une incapacité constante, c'est-à-dire qu'elles ont des limitations qui ont tendance à être stables dans le temps (tableau 17). Par ailleurs, 29 % ont des limitations récurrentes (c'est-à-dire qu'elles vivent parfois des périodes d'au moins un mois durant lesquelles elles ne se sentent pas limitées dans leurs activités), 18 % ont des limitations progressives (c'est-à-dire que leur capacité à accomplir leurs activités se détériore au cours du temps, peu importe qu'elles connaissent ou non des périodes d'au moins un mois durant lesquelles elles ne sont pas limitées) et 12 % ont des limitations fluctuantes (c'est-à-dire que leur capacité à accomplir leurs activités est variable au cours du temps, mais qu'elles ne connaissent pas de période d'au moins un mois durant lesquelles elles ne sont pas limitées). Ainsi, la majorité (60 %) des personnes avec incapacité ont une incapacité évolutive, c'est-à-dire qu'elles connaissent des limitations qui peuvent changer au fil du temps ou être intermittentes (limitations récurrentes, progressives ou fluctuantes).

Les femmes avec incapacité sont moins nombreuses, en proportion, que les hommes à avoir des limitations constantes (37 % c. 45 %). De plus, les femmes ont plus fréquemment que les hommes des limitations fluctuantes (15 % c. 8 %). L'enquête ne permet toutefois pas de détecter de différences statistiquement significatives selon le sexe pour les limitations récurrentes et les limitations progressives.

Enfin, tant chez les femmes que chez les hommes, la majorité des personnes avec incapacité ont une incapacité évolutive (63 % c. 55 % respectivement), c'est-à-dire qu'elles ont des limitations récurrentes, progressives ou fluctuantes.

Tableau 14

Groupe de la dynamique de l'incapacité selon le sexe, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017

	Hommes	Femmes	Ensemble	
	%	%	%	Pe
Limitations constantes	44,8	37,2	40,5	420 730
Limitations évolutives	55,2	62,8	59,5	617 000
<i>Limitations récurrentes</i>	27,4	30,6	29,2	302 910
<i>Limitations progressives</i>	19,4	17,6	18,4	190 840
<i>Limitations fluctuantes</i>	8,4	14,6	11,9	123 250
Total	100,0	100,0	100,0	1 037 730

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022c.

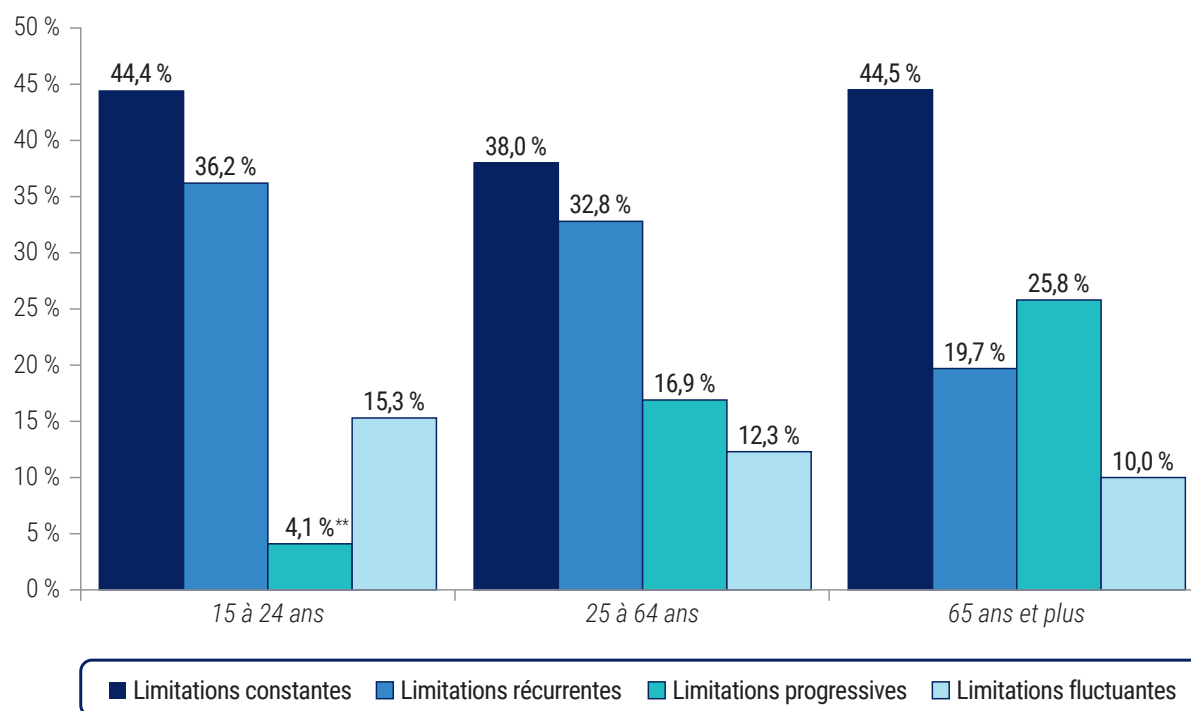
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

La dynamique de l'incapacité varie selon l'âge. Notamment, parmi les personnes avec incapacité, la proportion qui connaît des limitations progressives augmente avec l'avancée en âge : de 4,1 %⁹ chez les personnes de 15 à 24 ans, elle passe à 17 % chez celles de 25 à 64 ans, puis à 26 % chez celles de 65 ans et plus (figure 6). Pour leur part, la proportion de personnes avec incapacité présentant des limitations récurrentes est moins élevée chez les 65 ans et plus (20 %) que chez les personnes de 15 à 24 ans et 25 à 64 ans (respectivement 36 % et 33 %). Cependant, l'enquête ne permet pas d'observer de variation statistiquement significative selon l'âge pour les limitations constantes ou fluctuantes.

9. Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation fournie à titre indicatif seulement.

Figure 6

Groupe de la dynamique de l'incapacité selon l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017



** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation fournie à titre indicatif seulement.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2022c.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2022.

CONCLUSION

Ce volume a présenté la prévalence et les principales caractéristiques de l'incapacité au Québec en 2017. Il a permis de constater qu'une personne sur six a une incapacité. Cette proportion correspond à environ 1 053 350 Québécoises et Québécois. Il en ressort également que le taux d'incapacité est plus élevé chez les femmes que chez les hommes et qu'il augmente avec l'âge. Ce taux est aussi moins élevé chez les personnes de minorités visibles que dans le reste de la population. De plus, ce rapport a mis en lumière que les incapacités liées à la douleur, à la mobilité et à la flexibilité sont les plus fréquentes. Il révèle également que 41 % des personnes avec incapacité ont une incapacité grave ou très grave. Finalement, six personnes avec incapacité sur dix n'ont pas des limitations constantes, mais connaissent plutôt des limitations évolutives, c'est-à-dire des limitations qui peuvent changer au fil du temps ou être intermittentes.

ANNEXE I

À propos de l'ECI de 2017

Les données présentées dans cette publication proviennent de l'ECI de 2017 réalisée par Statistique Canada. L'ECI vise les adultes dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou un problème de santé de longue durée. En plus de fournir des données sur les caractéristiques de l'incapacité, l'ECI permet de décrire le profil sociodémographique et économique de la population avec incapacité ainsi que son état de santé et son utilisation d'aides techniques. Elle permet aussi de dresser un portrait de plusieurs domaines de sa participation sociale tels que la réalisation des activités de la vie quotidienne, l'habitation, l'éducation, l'emploi et l'utilisation d'Internet.

Population visée

La population visée par l'ECI se compose de tous les adultes âgés de 15 ans ou plus vivant en ménage privé et résidant au Canada au moment du Recensement de 2016. Les personnes vivant dans les communautés des Premières Nations et celles vivant dans des logements collectifs sont exclues de cette population. Les données doivent donc être interprétées en conséquence, en particulier celles pour les groupes plus âgés.

Méthodologie

L'ECI est une enquête réalisée à partir d'un échantillon de personnes qui ont déclaré une difficulté ou une condition à long terme à la question sur les activités de la vie quotidienne du questionnaire détaillé du Recensement de 2016. Dans le cadre de l'ECI, une série de 39 questions permettait d'identifier la population avec incapacité et de déterminer le type et la gravité de leurs incapacités. L'échantillon final pour le Québec est de 5 252 personnes.

Types d'incapacité

L'ECI distingue les dix types d'incapacité suivants : 1) vision ; 2) audition ; 3) mobilité ; 4) flexibilité ; 5) dextérité ; 6) douleur ; 7) apprentissage ; 8) développement ; 9) santé mentale ; 10) mémoire.

Gravité de l'incapacité

Un indice mesurant le degré de gravité des incapacités a été construit en se fondant sur les réponses aux questions de l'ECI. Des points ont été accordés en tenant compte du niveau de difficulté lié à l'incapacité et de la fréquence des limitations d'activités. Un résultat a ensuite été calculé pour chaque type d'incapacité et chaque résultat a été uniformisé afin d'obtenir une valeur comprise entre 0 et 1. Le résultat final est la moyenne des résultats pour tous les types d'incapacité. Quatre catégories de gravité ont été définies : légère, modérée, grave ou très grave.

Comparaison avec d'autres enquêtes

En raison de différences méthodologiques importantes, les données de l'ECI de 2017 ne peuvent pas être comparées à celles de l'ECI de 2012.

Pour plus d'information au sujet de la comparabilité de l'ECI de 2017 avec l'ECI de 2012, consulter le document intitulé *L'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012 et 2017 – Pourquoi ces enquêtes ne peuvent-elles être comparées ?* (Office 2019).

Pour plus d'information concernant l'ECI, consultez le document intitulé *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : guide des concepts et méthodes* (Statistique Canada 2018).

ANNEXE II

TYPES D'INCAPACITÉ

Vision

Difficulté à voir même avec des lunettes ou des verres de contact qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Audition

Difficulté à entendre même avec un appareil auditif ou un implant cochléaire qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mobilité

Difficulté à se déplacer (soit marcher sur un terrain plat pendant 15 minutes sans se reposer, soit monter ou descendre un escalier d'environ 12 marches sans se reposer) même avec une aide qui offre un soutien minime (comme une canne) qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Flexibilité

Difficulté à se pencher ou à tendre les bras, ce qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Dextérité

Difficulté à se servir de ses doigts pour saisir de petits objets et qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Douleur

Douleur chronique ou occasionnelle et qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Apprentissage

Difficulté d'apprentissage telle que la dyslexie, l'hyperactivité, les problèmes d'attention autodéclarée ou diagnostiquée par un professionnel de la santé qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les répondants qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limités dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérés comme ayant cette incapacité.

Développement

Problème ou trouble de développement diagnostiqué comme la trisomie, l'autisme, le syndrome Asperger ou un trouble mental dû à un manque d'oxygène à la naissance, peu importe le niveau de difficulté ou la fréquence des limitations des activités quotidiennes déclaré.

Santé mentale

Condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale comme des troubles de l'anxiété, la dépression, le trouble bipolaire, la toxicomanie et l'anorexie qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mémoire

Troubles de mémoire continus ou périodes de confusion (à l'exception des oublis occasionnels) qui limitent au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Indéterminée

Tout autre problème de santé ou condition que les dix types spécifiques d'incapacité évalués par l'ECI qui limite les activités quotidiennes. Par définition, les personnes ayant une incapacité de type indéterminé ne présentent pas plusieurs types d'incapacité.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2019). *L'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012 et 2017: pourquoi ces enquêtes ne peuvent-elles être comparées?* [En ligne], [www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Etudes__analyses_et_rapports/RAP_Difference_methodologie_ECI_2012-2017.pdf]

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022a). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : compendium de tableaux : ensemble du Québec : répondants avec et sans incapacité*, Montréal, 607 p. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec. [Document interne].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022b). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : compendium de tableaux : section 2, ensemble du Québec : répondants avec incapacité*, Montréal, 301 p. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec. [Document interne].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022c). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : compendium de tableaux : tableaux supplémentaires : répondants avec incapacité*, Montréal, 385 p. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec. [Document interne].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022d). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : compendium de tableaux : tableaux supplémentaires : répondants avec et sans incapacité*, Montréal, 17 p. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec. [Document interne].

STATISTIQUE CANADA (2018). *Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017: guide des concepts et méthodes*, [En ligne]. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-654-x/89-654-x2018001-fra.pdf?st=LayTeBbX].

STATISTIQUE CANADA (2017a). *Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017: questionnaire*, [En ligne], mis à jour le 6 février 2017. [www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=348023&UL=1V].

STATISTIQUE CANADA (2017b). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, [En ligne], mis à jour le 25 octobre 2017. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop127-fra.cfm]

STATISTIQUE CANADA [s. d.]. *Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017: dictionnaire de données*. Fichier analytique relatif aux personnes sans incapacité – Pas de fréquences, [s. l.], 454 p.

STATISTIQUE CANADA [s. d.]. *Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017: dictionnaire de données*. Fichier analytique relatif aux personnes ayant une incapacité – Pas de fréquences, [s. l.], 1111 p.

Ce document fait partie d'une collection de 9 volumes présentant un portrait de la participation sociale des personnes avec incapacité au Québec. Cette collection est réalisée à partir des données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017*. Les volumes de cette collection sont :

- Volume 1 – Prévalence et caractéristiques de l'incapacité
- Volume 2 – Caractéristiques sociodémographiques et économiques
- Volume 3 – État de santé et consommation de médicaments prescrits
- Volume 4 – Utilisation d'aides techniques
- Volume 5 – Habitation et besoins en aménagements spéciaux du logement
- Volume 6 – Besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne
- Volume 7 – Scolarisation
- Volume 8 – Activité sur le marché du travail
- Volume 9 – Utilisation de l'Internet



Office des personnes
handicapées

Québec

